

À une séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 4 septembre 2018 à 20 heures, étant présents le maire Brent Orr, et les Conseillers, Phillip Holmes Archie Greer, Greg Graham, Colette O'Malley et Debbie Kilgour. Brian Drummond n'a pu y assister.

(18-09-103) Il est proposé par la Conseillère Kilgour que les minutes de la réunion du 7 août soient adoptées tel que présenté. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(18-09-104) Il est proposé par le Conseiller Greer d'adopter l'agenda avec les ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(18-09-105) Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'accepter l'offre présentée par 4099982 Canada Inc. O/A Kelly Brothers Equipment Rentals pour l'entretien et le déneigement des routes d'hiver pour la saison 2018-2019 composé de 81,77 km au nord de la Route 148 au coût de 2150.03 \$ le km., taxes incluses. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter

(18-09-106) Il est proposé par le Conseiller Greer que nous acceptions l'appel d'offres par Equipements Lourds Papineau Inc. (ELP) pour l'achat d'une déneigeuse 2020 Western Star Série 4700 au montant de 254 075,75 \$, taxes en sus. Le financement proviendra de la Banque Royale du Canada sur une période de 36 mois (3 ans) avec un taux d'intérêt de 4,25% et un rachat de 1,00 \$. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(18-09-107) Il est proposé par le Conseiller Greer que nous acceptions la soumission d'Antrim Truck Center Ltd. pour une garantie prolongée couvrant 5 ans / 322 000 km, y compris EW4 Detroit, Western Star Electrical, transmission Eaton et essieux avant et arrière pour la déneigeuse 2020 Western Star Série 4700, au montant de 5754 \$, taxes en sus, selon le devis # 0556. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(18-09-108) Demande PPCMOI

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation d'un projet particulier visant l'installation d'abris sommaires pour un projet d'hébergement et d'agro-tourisme situé au 19 Chemin Ninth Line (lot Pt-12-B, Rg.8) ;

CONSIDÉRANT que le projet vise à autoriser la construction d'abris sommaires d'une superficie de 30 m2 en bordure de la rivière Quyon pour un projet d'agro-tourisme avec accommodations et auto-cueillette pour fruits et légumes ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité dispose d'un Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un projet admissible en vertu du Règlement numéro #305 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation du projet a fait l'objet d'une étude par le comité consultatif d'urbanisme de Bristol lors de sa réunion du 29 mai 2018, et ce, en fonction des critères d'évaluation applicables du Règlement numéro #305 ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en rapport avec la demande d'autorisation de ce projet :

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation vise à consolider les activités agricoles et que le projet n'est pas susceptible de constituer une source de nuisance pour le voisinage environnant et ce, conformément aux objectifs du plan d'urbanisme en vigueur ;

CONSIDÉRANT la consultation publique a eu lieu le 31 juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT le registre du référendum a été ouvert le 8 août 2018 et s'est clôturé le 20 août 2018 sans réserve ;

QU' il est proposé par le Conseiller Greer que nous acceptions le projet de PPCMOI pour la construction d'abri sommaires aux fins de permettre un usage complémentaire à l'agriculture; d'hébergement, d'agro-tourisme et d'auto-cueillette pour la propriété du 19 Ninth Line situé dans la zone AG-108:

- Construction de 2 à 4 abris sommaires d'une superficie de 30m2;
- Permettre un usage de classe C2 pour de l'agro-tourisme ;
- Permettre un usage de classe C1 pour l'hébergement à des fins de location ayant au maximum 5 chambres à coucher.

Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(18-09-109) Il est proposé par la Conseillère Kilgour que nous informions Les Amis du Manoir St-Joseph Senior de notre intention de contribuer 5,000\$ par année pour leur projet d'expansion de la résidence pour les 5 prochaines années. Adoptée. Le maire et la Conseillère O'Malley s'abstiennent de voter.

- (18-09-110)** Il est proposé par le conseiller Graham que nous acceptions l'offre de services d'ingénierie présentée par WSP pour la préparation des documents d'appel d'offres pour l'achèvement du pavage du dernier tronçon du chemin Aylmer (Phase 8), à partir du chemin Bristol Mines au montant de 16 300 \$, taxes en sus. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-09-111)** Il est proposé par le conseiller Holmes que nous supportions la zone de départ du tournoi de golf au profit des Chutes Coulonge au montant de 100 \$. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-09-112)** Il est proposé par le conseiller Holmes que nous acceptions la citation de PG Solutions pour le nouveau module logiciel de taxation, la licence et le support technique au montant de 1665,00 \$, taxes en sus. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, Directrice Générale

- (18-09-113)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour que les factures totalisant 329 985.16 \$ soient payées pour le mois d'août. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-09-114)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'accepter les états financiers pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-09-115)** Il est proposé par le Conseiller Holmes que nous acceptions le don de la propriété identifiée comme le lot 5 801 537 au 25 chemin Lac Swan à condition que le propriétaire actuel soit responsable de tous les coûts associés au transfert de la propriété. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-09-116)** Il est proposé par le Conseiller Graham que nous contactions le ministère des Transports pour demander l'installation d'un panneau de sécurité indiquant « attention à nos enfants » dans le village de Bristol, sur le chemin Bristol. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (18-09-117)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice générale Christina Peck